



Alerte Info ---- Alerte Info ---- Alerte Info ---- Alerte Info ---- Alerte Info

Legal / Covid-19 : livraisons solidaires au Havre et en Région Parisienne

28 avril 2020 – Afin de montrer son entière solidarité avec les personnels hospitaliers en première ligne dans la lutte contre l'épidémie du Covid-19 et manifester son engagement sociétal vis-à-vis de la région où elle est établie depuis 1851, l'entreprise LEGAL a récemment offert des quantités significatives de café à plusieurs établissements situés au Havre : l'Hôpital Monod, l'Hôpital de l'Estuaire, l'Hôpital des Ormeaux, le Centre d'Incendie et de Secours Sapeurs-Pompiers et l'EPHAD public de la commune.

En région parisienne, la société LEGAL a fait des dons similaires à l'Hôpital Georges Pompidou (Paris 15) ainsi qu'à l'Hôpital Ambroise Paré (Boulogne-Billancourt 92).

« A travers ces actions, nous souhaitons tout simplement apporter un modeste témoignage de notre extrême gratitude et toute notre reconnaissance aux équipes médicales et personnels hospitaliers qui luttent avec talent et dévouement contre l'épidémie de coronavirus », déclare **Alain Frydman**, PDG de l'entreprise LEGAL.

À propos de LEGAL. Producteur indépendant français, LEGAL est une entreprise familiale fondée en 1851. Avec 160 collaborateurs dont 120 dans son usine du Havre, son chiffre d'affaires a été proche de 50 millions d'euros en 2019. Son dynamisme s'appuie sur une vision stratégique centrée sur l'innovation, la qualité, le développement durable et le perfectionnement de l'outil de production. L'entreprise est guidée par des valeurs fortes qui sont au cœur de son identité, de sa raison d'être et de sa mission qui est d'offrir au consommateur des cafés répondant aux attentes et exigences les plus élevées en termes de goût, de saveur, de plaisir et d'agrément.

Contacts Presse : Hélène Boulanger, 06 88 79 31 67, helene.boulanger@yrsa.fr